

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 avril 2014

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc FRECHARD, Maire

Nombre des membres du Conseil Municipal : 15

15 conseillers en fonction : Abt Sabine, Anstett Hervé, Clément Martial, Conreaux Nicolas, Ducrocq David, Engler Sandra, Feil Patrick, Félix Sophie, Fréchar Jean-Luc, Gnaedig Jacques, Herment Jean-Pierre, Hestin Jean-Pierre, Jehel Jocelyne, Leisy Pierre, Willemin Armelle

15 conseillers présents

<b>2014 17°) INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL</b>
----------------------------------------------------

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Luc FRECHARD, Maire, qui après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections soit :

1<sup>er</sup> tour

inscrits : 676, votants : 536, exprimés : 524, majorité absolue : 263

Jean-Luc	FRECHARD	291 voix
Jean-Pierre	HERMENT	286 voix
Jean-Pierre	HESTIN	285 voix
David	DUCROCQ	279 voix
Nicolas	CONREAUX	275 voix
Jacques	GNAEDIG	273 voix
Armelle	MAURER WILLEMIN	270 voix
Sophie	FELIX	268 voix
Jocelyne	FRECHARD JEHEL	266 voix
Hervé	ANSTETT	263 voix

2<sup>ème</sup> tour

inscrits : 676, votants : 526, exprimés : 521

Pierre	LEISY	280 voix
Martial	CLEMENT	268 voix
Sabine	ANTZENBERGER ABT	265 voix
Patrick	FEIL	264 voix
Sandra	KAMMENTHALER ENGLER	261 voix

puis a déclaré installer les nouveaux élus dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Il félicite et remercie les nouveaux élus pour leur engagement pour Rombach. Puis le maire sortant passe la présidence à Monsieur Jacques GNAEDIG, doyen des membres du conseil. Le conseil a choisi pour secrétaire le benjamin Monsieur Nicolas CONREAUX et pour assesseurs Hervé ANSTETT et David DUCROCQ .

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus  
Suivent les signatures au registre

\_\_\_\_\_  
Pour copie conforme certifiée  
ROMBACH-LE-FRANC, le 5 avril 2014

Le Maire

Jean-Pierre HESTIN

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 avril 2014

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc FRECHARD, Maire

Nombre des membres du Conseil Municipal : 15

15 conseillers en fonction : Abt Sabine, Anstett Hervé, Clément Martial, Conreaux Nicolas, Ducrocq David, Engler Sandra, Feil Patrick, Félix Sophie, Frécharde Jean-Luc, Gnaedig Jacques, Herment Jean-Pierre, Hestin Jean-Pierre, Jehel Jocelyne, Leisy Pierre, Willemin Armelle

15 conseillers présents

### **2014 18°) ELECTION DU MAIRE**

Le président, après avoir donné lecture des articles L.2122-4, L2122 -7 et L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales, a invité le conseil à procéder à l'élection d'un Maire, conformément aux dispositions prévues par les articles L.2122.4 et L2122.7 du Code général des collectivités territoriales.

Le président propose la candidature de Jean Luc Frécharde et Jean-Pierre HESTIN, il propose de passer au vote. Chaque conseillers à l'appel de son nom, a remis fermé, dans l'urne, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

#### **Premier tour de scrutin**

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : **15**

Bulletins blancs : **0**

Suffrages exprimés : **15**

Monsieur Jean-Luc FRECHARD obtient : **6 voix**

Monsieur Jean-Pierre HESTIN obtient : **9 voix**

**Monsieur Jean-Pierre HESTIN** ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé MAIRE et immédiatement installé.

Applaudissements

Le nouveau maire remercie les conseillers pour leur confiance. Le maire remercie officiellement et très chaleureusement les électeurs qui ont fait confiance à sa liste. Il remercie tous les colistiers de leur engagements et de leur confiance. Il s'engage à travailler pour le biens communs et pour tous les Rombéchants avec un objectif majeur qui est le bien être des habitants.

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus  
Suivent les signatures au registre

\_\_\_\_\_  
Pour copie conforme certifiée  
ROMBACH-LE-FRANC, le 5 avril 2014

Le Maire

Jean-Pierre HESTIN

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 avril 2014

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc FRECHARD, Maire

Nombre des membres du Conseil Municipal : 15

15 conseillers en fonction : Abt Sabine, Anstett Hervé, Clément Martial, Conreaux Nicolas, Ducrocq David, Engler Sandra, Feil Patrick, Félix Sophie, Frécharde Jean-Luc, Gnaedig Jacques, Herment Jean-Pierre, Hestin Jean-Pierre, Jehel Jocelyne, Leisy Pierre, Willemin Armelle

15 conseillers présents

### **2014 19°) FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS**

Le Maire propose de fixer à trois, le nombre d'adjoints.

Il précise les responsabilités incombant à chacun.

Après avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal

**DECIDE** la création de **trois postes d'adjoints**

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus  
Suivent les signatures au registre

\_\_\_\_\_  
Pour copie conforme certifiée  
ROMBACH-LE-FRANC, le 5 avril 2014

Le Maire

Jean-Pierre HESTIN

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 avril 2014

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc FRECHARD, Maire

Nombre des membres du Conseil Municipal : 15

15 conseillers en fonction : Abt Sabine, Anstett Hervé, Clément Martial, Conreaux Nicolas, Ducrocq David, Engler Sandra, Feil Patrick, Félix Sophie, Frécharde Jean-Luc, Gnaedig Jacques, Herment Jean-Pierre, Hestin Jean-Pierre, Jehel Jocelyne, Leisy Pierre, Willemin Armelle

15 conseillers présents

### **2017 20<sup>e</sup>) ELECTION DU PREMIER ADJOINT**

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous le présidence de Monsieur Jean-Pierre HESTIN, élu Maire, à l'élection du premier adjoint.

Le Maire fait appel au candidature, Mr Pierre Leisy et Mr Jean-Luc Frécharde, se déclarant, il propose de passer au vote.

Chaque conseillers à l'appel de son nom, a remis fermé, dans l'urne, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

#### **Premier tour du scrutin**

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : **15**

Bulletins blancs : **0**

Suffrages exprimés : **15**

Monsieur Pierre Leisy : **9 voix**

Monsieur Jean-Luc Frécharde : **6 voix**

**Monsieur Pierre LEISY** ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé ADJOINT et immédiatement installé.

Applaudissements

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus  
Suivent les signatures au registre

\_\_\_\_\_  
Pour copie conforme certifiée  
ROMBACH-LE-FRANC, le 5 avril 2014

Le Maire

Jean-Pierre HESTIN

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 avril 2014

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc FRECHARD, Maire

Nombre des membres du Conseil Municipal : 15

15 conseillers en fonction : Abt Sabine, Anstett Hervé, Clément Martial, Conreaux Nicolas, Ducrocq David, Engler Sandra, Feil Patrick, Félix Sophie, Frécharde Jean-Luc, Gnaedig Jacques, Herment Jean-Pierre, Hestin Jean-Pierre, Jehel Jocelyne, Leisy Pierre, Willemin Armelle

15 conseillers présents

### **2014 21<sup>o</sup>) ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT**

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous le présidence de Monsieur Jean-Pierre HESTIN, élu Maire, à l'élection du deuxième adjoint .

Le Maire fait appel au candidature, Madame Frécharde/Jehel Jocelyne, se déclarant, il propose de passer au vote. Chaque conseillers à l'appel de son nom, a remis fermé, dans l'urne, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

#### **Premier tour du scrutin**

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : **15**

Bulletins blancs : **5**

Suffrages exprimés : **10**

Madame Frécharde/Jehel Jocelyne : **10 voix**

**Madame FRECHARD/JEHEL Jocelyne** ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé ADJOINT et immédiatement installé.

Applaudissements

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus  
Suivent les signatures au registre

\_\_\_\_\_  
Pour copie conforme certifiée  
ROMBACH-LE-FRANC, le 5 avril 2014

Le Maire

Jean-Pierre HESTIN

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 avril 2014

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc FRECHARD, Maire

Nombre des membres du Conseil Municipal : 15

15 conseillers en fonction : Abt Sabine, Anstett Hervé, Clément Martial, Conreaux Nicolas, Ducrocq David, Engler Sandra, Feil Patrick, Félix Sophie, Frécharde Jean-Luc, Gnaedig Jacques, Herment Jean-Pierre, Hestin Jean-Pierre, Jehel Jocelyne, Leisy Pierre, Willemin Armelle

15 conseillers présents

### **2014 22°) ELECTION DU TROISIEME ADJOINT**

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous le présidence de Monsieur Jean-Pierre HESTIN, élu Maire, à l'élection du deuxième adjoint .

Le Maire fait appel au candidature, Monsieur FEIL Patrick, se déclarant, il propose de passer au vote.

Chaque conseillers à l'appel de son nom, a remis fermé, dans l'urne, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

#### **Premier tour du scrutin**

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : **15**

Bulletins blancs : **6**

Suffrages exprimés : **9**

Monsieur FEIL Patrick : **9 voix**

**Monsieur FEIL Patrick** ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé ADJOINT et immédiatement installé.

Applaudissements

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus  
Suivent les signatures au registre

\_\_\_\_\_  
Pour copie conforme certifiée  
ROMBACH-LE-FRANC, le 5 avril 2014

Le Maire

Jean-Pierre HESTIN

